



ENVIE DE TOUT SAVOIR  
SUR VOTRE PENSION ?  
Surfez sur [www.mypension.be](http://www.mypension.be)

## A COMBIEN S'ÉLEVERA VOTRE PENSION ?

Grâce à votre employeur, vous bénéficiez d'une assurance de groupe. Elle vous permet de vous constituer une pension complémentaire, qui viendra donc compléter votre pension légale. Pour cette assurance, votre employeur a choisi de faire confiance à Vivium, un partenaire d'assurance solide. Vous trouverez plus d'informations sur votre pension dans cette fiche.

Quand vous prendrez votre retraite, votre assurance de groupe contractée auprès de Vivium ne constituera qu'une pièce du puzzle. Car, à combien s'élèvera votre pension légale ? Disposerez-vous d'autres avantages de pension complémentaire, via une assurance de groupe ou un fonds de pension, auprès d'un ou plusieurs ex-employeurs ?

**Vous trouvez toutes vos données de pension sur [mypension.be](http://mypension.be). Vous avez ainsi une vue d'ensemble de votre situation personnelle.**

Consultez votre dossier de pension en ligne sur [mypension.be](http://mypension.be)

### 

Sur [mypension.be](http://mypension.be), toutes les données liées à votre carrière sont regroupées sur un 'compte individuel'. Vous avez ainsi un aperçu global de votre situation, au niveau de votre pension légale et de votre pension complémentaire.

Vous pouvez consulter **les données et les montants de votre/vos pension(s) complémentaire(s)**

- par **statut professionnel** ► travailleur, indépendant, fonctionnaire
- par **organisme de pension** ► pour votre assurance de groupe chez Vivium, vous devez sélectionner P&V Assurances SCRL comme organisme de pension
- par **type de contrat** ► assurance de groupe, plan sectoriel...

Vous y trouvez également vos **données de carrière entrant en ligne de compte pour la pension**, vous apprenez **quand** vous pourrez prendre votre retraite légale et vous pourrez bientôt faire **une simulation du montant de votre pension légale** sur base de ces données (dans une phase ultérieure).

 Pourquoi votre assurance de groupe Vivium est reprise sous le nom de P&V ?

- Vivium est une marque de P&V Assurances SCRL et fait partie du Groupe P&V, un groupe d'assurances belge fondé en 1907. P&V Assurances SCRL agit en tant que porteur de risques.

 Les données relatives à votre pension complémentaire et à votre pension légale seront toujours affichées à la date du 1<sup>er</sup> janvier sur [mypension.be](http://mypension.be).

- C'est pourquoi Vivium complète votre benefit statement annuel avec une annexe (fiche de pension 01/01) sur laquelle vous trouvez les mêmes données que celles reprises sur votre benefit statement, calculées au 1<sup>er</sup> janvier. Ce document vous est transmis via votre employeur.

## Accès sécurisé à mypension.be



Vos données de pension sont personnelles : vous seul pouvez les consulter. Vous y accédez en vous connectant avec votre carte d'identité électronique (eID), via la page d'accueil de mypension.be, en haut à droite. Vous êtes guidé pas à pas sur le site internet.

## Plus d'infos ?

Si vous désirez de plus amples informations concernant **votre assurance de groupe**, n'hésitez pas à contacter le service du personnel de votre employeur.

Vous avez des questions sur **votre pension légale** ? Contactez le Service fédéral des Pensions (p - SFP). Vous trouverez plus d'informations sur [www.sfpd.fgov.be/fr](http://www.sfpd.fgov.be/fr).

Pour des explications sur **votre benefit statement**



### BESOIN D'EXPLICATIONS AU SUJET DE VOTRE BENEFIT STATEMENT ?

Sur le site internet de Vivium [www.eb-connect.be](http://www.eb-connect.be), vous trouverez plusieurs films d'animation qui vous expliquent, d'une manière claire et ludique, les données reprises sur le benefit statement et la fiche de pension 01/01.

**Rendez-vous sur [eb-connect.be](http://eb-connect.be) !**

